

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AMBASSADE DE FRANCE EN INDE

FICHE INDE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'évolution du système éducatif indien est à replacer dans son contexte historique. Legs de la colonisation, ce système a été pensé par les pères de l'indépendance comme le vecteur d'une Inde laïque, démocratique et républicaine. Il n'a pas moins continué à refléter un élitisme colonial qui n'épousait que trop les contradictions des castes et des classes de la société indienne. Peu à peu cependant, les structures éducatives se sont à la fois, et de manière parfois contradictoire « indianisées » et démocratisées, au point de se retrouver prisonnières des idéaux d'un système qui maîtrise imparfaitement sa croissance et éprouve des difficultés à satisfaire la demande, autant quantitativement que qualitativement.

L'enseignement a toujours été considéré, depuis l'indépendance, comme une condition première du développement. En témoignent les campagnes nationales d'alphabétisation, la reconnaissance de l'éducation élémentaire comme droit fondamental, ou enfin les multiples tentatives de restructuration du secondaire et de l'enseignement supérieur.

En termes de priorités budgétaires, l'enseignement supérieur est longtemps resté le parent pauvre du système éducatif indien. Si les Ministres de l'éducation (relevant du Ministère de développement des ressources humaines MHRD en Inde) successifs ont mis l'accent sur la nécessité d'un enseignement universitaire performant, ce n'est qu'au milieu des années 1970 que ces déclarations d'intention se sont traduites dans les faits. La part du budget de l'enseignement supérieur était de 25 % du budget global de l'éducation en 1974, avant de chuter brutalement dans les années 1980.

Dans les années 1990 des défaillances du système d'enseignement supérieur sont apparues. Les ajustements rendus nécessaires par la crise financière ont en effet rendu plus manifestes les contradictions entre les idéaux du système et ses moyens réels.

Le budget consacré à l'enseignement en général en Inde a augmenté de 31,5 % entre les années scolaires 2005-2006 et 2006-2007. Une taxe de 2 % sur tous les services a été mise en place en faveur du secteur éducatif (source Ministère indien des finances-2006). En 2005 les dépenses d'enseignement ont représenté 4 % du PNB, l'objectif étant d'atteindre les 6 % (source National Institute of Education Planning and Administration New Delhi-2006)

L'Inde compte aujourd'hui plus de 10 millions d'étudiants et les dépenses en matière d'éducation en 2009-2010 se sont élevées à 154 billion roupies indiennes (2,26 billion euros) pour financer les besoins du secteur de l'enseignement supérieur ce qui représente une augmentation de 20 % en comparaison avec l'année précédente. Mais cette dépense ne représente que la moitié des fonds qui seraient nécessaires pour atteindre l'objectif de donner accès à l'enseignement supérieur à tous les étudiants indiens. Avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement centriste, et d'un nouveau Ministre MHRD (ministère de développement des ressources humaines), il y a un vrai espoir d'atteindre cet objectif dans les 5 années à venir.

L'Université indienne semble actuellement traverser une phase de transition. Plusieurs contraintes structurelles expliquent les difficultés du système à répondre aux exigences d'une société qui parvient aussi difficilement à maîtriser sa croissance démographique qu'à réduire ses inégalités de classes, castes et de genres.

Le gouvernement a décidé d'augmenter les quotas des établissements publics et privés d'enseignement supérieur de 22,5 % à 49,5 % pour les étudiants des castes défavorisées.

Toutefois il semble nécessaire de souligner les réussites incontestables des systèmes que sont les IITs, IIMs, IISc, les National Law schools... assimilables à bien des égards aux grandes écoles françaises. La rénovation de l'enseignement supérieur indien pourrait passer en partie par l'application à l'ensemble de l'Université de leurs principes directeurs, et notamment de la sélection.

1.1 - Les principes généraux

L'Éducation dans la constitution

Les grands principes sur lesquels reposent les orientations de la politique éducative sont inscrits dans le préambule de la Constitution de 1950 : « Faire de l'Inde un État souverain, socialiste, laïque, démocratique et républicain » et « assurer à l'ensemble de ses citoyens, justice sociale, économique et politique, liberté de pensée, d'expression, de croyance, égalité de statut et des chances ». On les retrouve dans plusieurs articles consacrés spécifiquement à l'organisation et au développement de l'éducation. Ainsi, l'article 29 (1) stipule qu' « aucun citoyen ne se verra dénier l'accès à une institution d'État ou recevant de l'aide de l'État, sur des critères religieux, de caste ou de langue » et que « tout citoyen dans l'ensemble du pays, ayant sa langue, son écriture et sa culture a droit de la conserver ». Enfin, la Constitution reconnaît le droit à l'éducation aux minorités à l'article 30 alinéas 1 et 2. De même, l'article 46 reconnaît le droit à l'éducation aux couches les plus défavorisées de la société (en particulier des castes et des tribus répertoriées, les Scheduled castes et Scheduled tribes, connus sous leur sigle respectif de SC et de ST).

L'Éducation : un domaine de la liste concurrente

L'Inde est une Union d'États avec une forme parlementaire de gouvernement à deux niveaux. La constitution indienne établit une division des compétences entre le Parlement de l'Union et les Assemblées législatives des États (art. 246). Elles sont énumérées dans trois listes. La liste I recense les domaines placés sous la responsabilité exclusive de l'Union ; la liste II porte sur celle des États, la liste III, enfin, recense les domaines relevant à la fois de l'Union et des États. L'enseignement supérieur appartient à cette dernière.

Dès 1950, la constitution attribue à l'Union la responsabilité de la détermination des normes de création d'institutions d'enseignement supérieur, de recherche, et des établissements scientifiques ou techniques (Schedule 7, Liste I, alinéa 66). Jusqu'en 1976, avant le 42ème amendement, la constitution plaçait parallèlement l'éducation, y compris l'enseignement supérieur, sous la responsabilité des États fédérés (originellement alinéa 11, liste II, Schedule 7), ce qui a donné lieu à de nombreuses controverses.

Depuis 1976, l'éducation, y compris l'enseignement supérieur, relève du domaine concurrent. Ce changement témoignait de la volonté de l'État de conférer à l'éducation un rôle prioritaire dans le développement du pays, mais permettait aussi au gouvernement de l'Union de centraliser la prise de décision en matière éducative.

1.2 - Les différentes catégories d'Universités

<u>Les Universités unitaires</u>

Les universités unitaires ont un campus unique. Elles offrent essentiellement un enseignement de deuxième et troisième cycles (MA ,M.Phil,PhD).Certaines comme Aligarh Muslim University, Benares Hindu University, et Jawaharlal Nehru University ,ont également un premier cycle.

Il existe une variante des Universités unitaires avec des « colleges » constituants comme l'Université d'Allahabad en Uttar Pradesh et l'Université de Baroda au Gujarat.

• <u>Les Universités affiliantes</u>

Les universités affiliantes ont généralement un campus central ou sont situés les Départements qui dispensent un enseignement de troisième cycle et se consacrent a la recherche. Elles regroupent un nombre variable de « colleges » affiliés, sur plusieurs campus, dans la même ville ou dans les villes proches. L'Universités de Delhi, L'Université de Pune, L'Université de Kerala, L'Anna University regroupent entre 80 a 200 « colleges »chacune.

<u>Les Universités assimilées (Deemed Universities)</u>

Les deemed universities se sont vues conférer le statut d'Université en vertu de leur longue tradition d'enseignement et d'excellence dans un domaine de spécialisation (le Deccan College Pune, le Tata Institue of Social Sciences, Mumbai). Le statut de deemed university est conféré par l'UGC après approbation du Département de l'Éducation du Ministère du développement des ressources humaines. Certaines, comme la Jamia Millia Islamia University, qui avait le statut d'« Université affiliée » jusqu'en 1988, ont acquis le statut d'Université centrale (soutenu financièrement et créé par le gouvernement au niveau national et pas au niveau de l'État fédéré).

Les Instituts dites « d'importances nationale »

Les institutions « d'importance nationale » sont créées par voie parlementaire. On compte 17 institutions de ce type dont les 13 Indian Institutes of Technology (IIT), le National Institute of Pharmaceutical Education and

Research (NIPER), Le Indian Statistical Institute, le All India Institute of Medical Sciences(AIIMS), l'Indian Institute of Sciences Bangalore (IISc). Ils délivrent leurs propres diplômes, privilège normalement réservé aux universités.

Tableau Récapitulatif des établissements d'enseignements supérieur technologique de grande qualité de l'Inde

Indian Institutes of Technology (IITS, incluant les 6 nouveau IITs etablis en 2008-09)	13
Indian Institutes of Management (IIM)	7
Indian Institute of Sciences, Bangalore	1
Indian Institutes of Scientific Education and Research (IISER)	5
National Institutes of Technology (NIT)	20
TOTAL	46
Source :Rapport UGC-MHRD 2008	

1.3 - Les « collèges »

Le terme « collège » doit s'entendre ici dans son sens britannique. Il s'agit d'établissements proposant des enseignements de premier cycle généralement couronné par un Bachelor of Arts (B.A), Bachelor of Science (B.Sc), Bachelor of Commerce (B.Com). Ceci mérite toutefois d'être nuancé, certains « collèges » proposant des formations de deuxième et troisième cycles (M.A, M.Sc, M.Com, MBA, etc.). Il existe quatre types de « collèges » le « collèges » gouvernementaux, les « collèges » privés, les « collèges » universitaires et les « collèges » professionnels.

Les « collèges » gouvernementaux représentent 15 à 20 % du total. Ils sont gérés par le gouvernement de leur État fédéré. Leurs enseignants ont le statut de fonctionnaires. Toutefois, comme pour les autres types de «collèges», les universités auxquelles ils sont affiliés déterminent les programmes et délivrent les diplômes.

La majeure partie des collèges, 70 % a été fondée par les associations ou sociétés privées. Plus d'un tiers sont établis dans en zone rurale. La plupart ne sont pas viables faute d'effectifs. Bien que d'initiative privée, tout reçoivent aujourd'hui des aides financières des gouvernements des États fédérés. L'Université décide de l'affiliation de « collèges » privés avec les gouvernements des états concernés. Les « collèges » universitaires ou « collèges » constituants sont quant a eux gérés directement par l'Université, leur nombre reste limité.

Les « collèges » professionnels offrent un enseignement dans trois branches principales, médecine, ingénierie, et gestion d'entreprise. Leur expansion est importante dans le Maharshatra, le Karnataka, l'Andhra Pradesh et le Tamil Nadu. Ils sont environ 2 000 aujourd'hui. Ils ne reçoivent pas de financement de l'État et les études se révèlent souvent extrêmement onéreuses pour les étudiants.

Dans ces quatre catégories, une petite minorité (123 en 1998) jouit d'une autonomie relative quant aux procédures d'admission, à la définition de ses programmes, aux innovations pédagogiques et à la conduite des examens, suivant la Politique Nationale sur l'Éducation de 1986. Ces « collèges » sont dits « collèges autonomes ». Leur autonomie est toutefois placée sous le contrôle de l'Université de rattachement. Ces « collèges » se sont montrés très ouvert à la création des programmes d'échanges avec les établissements étrangers.

Aujourd'hui il y a 20 universités centrales, 216 universités de l'État fédéré, 101 deemed universities, 140 instituts de recherche, 13 instituts d'importance nationale (source : site web de UGC).

II- Organisation des études et enseignement dispensé.

2.1 - Les Universités

Plusieurs établissements se détachent aujourd'hui dans le panorama universitaire indien, l'Université de Delhi (DU), l'Université Jawaharlal Nehru (JNU), l'Université de Puné, l'Anna Université de Chennai, Jadavpur Université de Kolakata et l'Université de Mumbai. Elles affichent les meilleures performances drainant des étudiants de l'ensemble de pays.

Elles figurent parmi les meilleures universités asiatiques.

l'Université de Delhi [DU]

Fondée en 1922 avec 3 « collèges » et 750 étudiants, l'Université de Delhi compte aujourd'hui plus de 80 « collèges » près de 335 000 étudiants et un corps enseignant de 800 personnes (*Source AIU année 2004-2005*). C'est la plus importante du pays et l'une des plus reconnues pour la qualité de son enseignement et de ses recherches. Elle est affiliante depuis 1952 et accueille nombreux étudiants étrangers.

En raison du nombre croissant de candidats, les procédures d'admission sont plus rigoureuses. L'acceptation à l'Université de Delhi se fait sur examen des dossiers, en fonction des résultats obtenus à l'issue des examens de sortie du secondaire (class 12, équivalent bac)

Le niveau undergraduate correspond aux trois premières années d'études, sanctionnées par un Bachelor of Arts [B.A], Bachelor of Science (B.Sc) ou un Bachelor of Commerce (B.Com). Ils peuvent être suivis, au terme de deux années supplémentaires, d'un Master of Arts [M.A], Master of Science [M.Sc], ou un Master of Commerce [M.Com]. Ils peuvent ensuite déboucher sur des diplômes de recherche, Master of Philosophy [M.Phil] suivi du Doctorate of Philosophy (Ph.D).

L'Université de Delhi couvre la totalité du champ des sciences sociales. Des cursus ont été développés en 1999 dans les domaines de l'informatique, de l'économie et de l'analyse financière. Plusieurs de ses « collèges » figurent au premier rang national dans les domaines des lettres, des sciences, du commerce et du droit.

Rattachés à la DU, la FMS (Faculty of Management Studies) ainsi que le DCE (Delhi College of Engineering) et le NSIT (Netaji Subhash Institute of Technology) figurent respectivement parmi les meilleurs collèges de management et d'Ingénierie d'Inde.

En 2009 le DCE est devenu une université autonome et a été renommé le Delhi Technological University

<u>L'Université Jawaharlal Nehru (JNU)</u>

Créée en 1969, L'Université Jawaharlal Nehru compte aujourd'hui plus de 400 enseignants et 5 151 étudiants. Elle comporte 9 écoles et 25 centres d'études. Chaque école est constituée d'un certain nombre de centres qui forment autant de noyaux interdisciplinaires.

L'admission se fait sue la base d'un examen d'entrée national, le All India Entrance exam dans 35 centres repartis dans l'ensemble du pays.

Les étudiants de JNU proviennent en majorité de Bihar [29,1 %], d'Uttar Pradesh [15,2 %], du Bengale occidental [11,4 %], de Delhi [11,4 %], d'Orissa [7,5 %], d'Andhra Pradesh [3,2 %] et d'Haryana [2,9 %]. Les autres États de l'Inde comptent pour seulement 19, 3 %.

L'Université Jawaharlal Nehru concentre ses activités sur la recherche et les enseignements de troisième cycle. Seule l'école de langues propose un enseignement de premier cycle sanctionné par un Bachelor of Arts [B.A]. Les autres écoles ne proposent d'enseignement qu'à partir du Master of Arts [M.A]. Ce diplôme peut ensuite déboucher sur les diplômes de recherche [M.Phil, Ph.D].

Le champ couvert pat l'Université Jawaharlal Nehru va des relations internationales aux sciences de l'environnement en passant par les langues, les sciences sociales, les sciences physiques, l'informatique et les sciences de la vie. Elle a assis sa réputation sur l'excellence de ses Master of Arts en relations internationales, droit international, commerce international, sciences sociales, histoire, sociologie, économie. Les diplômes délivrés par le School of Languages sont également particulièrement prisés, notamment en français, japonais, allemand et anglais, de même que les Master of Science en informatique, sciences de la vie et environnement.

L'Université Jamia Millia Islamia

L'Université Jamia Millia Islamia fondée à Aligarh en 1920, est l'un des premiers exemples d'institution strictement indienne prônés par les leaders du mouvement d'indépendance. Elle compte aujourd'hui 7 861 étudiants. Elle se vit accorder le statut « d'Université assimilée » par l'UGC en 1962. Elle obtint le statut d'Université centrale en 1988.

Les diplômes proposés vont du B.A au Ph.D dans les disciplines suivantes : langues, histoire, droit, science politique, économie, études islamiques qui avec son enseignement de communication, constitue sa principale spécificité.

Anna University de Chennai

Fondée en 1978, type université unitaire, l'Anna University compte plus de 200 collèges et offre des formations en Ingénierie, Technologie etc. Elle compte aujourd'hui plus de 400 000 étudiants. Elle propose des diplômes Bachelor of engineering, Bachelor of Science, Bachelor of Architecture (B.E, B.Sc et B.Arch) et les Masters (M Tech, MSc, M.Arch, MBA) et en recherche [MPhil et PhD]

• <u>l'Université Musulmane d'Aligarh</u>

Créée en 1920 et dotée d'emblée du statut d'Université centrale, l'Université Musulmane d'Aligarh, fut l'une des premières institutions universitaires indiennes disposant d'un campus. Elle dispose de 11 facultés, de 92 départements d'enseignements et accueille 18 445 étudiants. Elle abrite, en particulier le Zakir Hussain engineering College et Jawaharlal Nehru Medical College. Sa bibliothèque renferme des trésors de la littérature orientale et notamment de nombreux manuscrits rares en arabe, persan... L'Université d'Aligarh est particulièrement renommée pour ses facultés de médecine et de théologie. Elle offre également six programmes réservés aux femmes, débouchant sur les diplômes en électronique, ingénierie...

2.2 Les Instituts Indiens, équivalents de nos « grandes écoles »

Les instituts indiens de Technologie [IIT]

Il existe un système de grandes écoles, parallèle à l'Université proprement dite. Les instituts indiens de Technologie ont été créés dans le décennie qui a suivi la publication en 1950 d'un rapport préconisant la création en Inde de grands établissements de formation d'ingénieurs comparables a ceux qui existaient alors en Europe, aux États—Unis et en Union Soviétique. Le premier institut a vu le jour à Kharagpur [Bengale Occidental] sans soutien étranger, alors que les suivants, crées entre le 1958 et1961, ont bénéficié de l'aide de différents pays.

Celui de Mumbai, créer en 1958, a reçu de l'aide de l'UNESCO et de l'URSS, celui de Kanpur, fondée en 1959 de celle des États-Unis, tandis que l'Allemagne apportait la même année son concours à la création de l'IIT de Chennai et la Grande Bretagne à celle de l'IIT de Delhi en 1961.

Le concours d'entrée dans les IIT est très sélectif. S'il est ouvert aux titulaires du diplôme de fin d'études secondaires [ten plus two, option physique, chimie, mathématiques], moins de 2 % des candidats qui s'y présentent chaque année sont reçus. En 2006, sur 300 000 candidats seuls un peu plus de 2 000 étudiants ont été recrutés. Six nouveaux IITs ont été crée en 2008 en Inde.

Le niveau undergraduate correspond aux quatre années d'études, sanctionnées par un Bachelor's degree en science ou technologie. Mais il est également possible de suivre un cycle de formation intègre de cinq ans de physique, chimie, mathématiques, biochimie et biotechnologie, qui débouche sur un Master's degree. À défaut d'avoir opté pour cet accès direct au Master's, l'étudiant titulaire d'un Bachelor's peut suivre un cours de deux ans conduisant au Master of Technology ou d'autres cours d'un an préparant à un degree ou diploma de spécialisation. Enfin, les titulaires des Master's peuvent préparer un doctorat [Ph.D] dans les différentes branches de l'ingénierie, en trois, quatre ou cinq ans.

Les IIT dispensent des cours dans la quasi totalité des sciences de l'ingénieur, et, dans une très faible mesure, en matière d'ingénierie agricole ou de gestion, qui sont généralement enseignées dans de grandes écoles spécialisées. Si tous comptent des départements de mathématiques, physique, chimie, mécanique, électricité, informatique, génie civil, chaque institut a aussi des spécialités propres [ingénierie de l'Océan à Chennai; géologie, géophysique, mines à Kharagpur; espace à Kanpur; biochimie, électronique, sciences de l'atmosphère, biologie à Delhi; environnement, sciences de la terre, dessin industriel, systèmes à Mumbai; papeterie, séismologie et génie civil à Roorkee et électronique et informatique à Guwahati]

Leurs domaines d'excellence se repartissent comme suit :

Espace, Aéronautique [Kanpur, Mumbai] Informatique [Delhi, Mumbai] Électricité, Électronique [Delhi Kanpur] Construction navale [Kharagpur] Génie civil [Mumbai, Roorkee] Sciences des matériaux [Kanpur] Métallurgie [Kanpur,Kharagpur] Mécanique [Chennai] Textile [Delhi] Sciences de procédés [Delhi] Biochimie, Biotechnologie [Delhi] Papeterie [Roorkee] Électronique et Informatique (Guwahati)

Les IITs, qui font depuis longtemps bénéficier les grandes entreprises de leurs recherches, se sont tournés encore davantage, ces dernières années, vers l'industrie pour augmenter leurs ressources par des contrats de recherche, lesquels consistent en des services de consultance, d'expertise ou d'évaluation de produits. Cependant la collaboration avec l'industrie se diversifié depuis que les directeurs des IITs ont recensé avec le Commissariat au Plan les technologies correspondant aux besoins de l'économie.

Une quarantaine de protocoles d'accords auraient étés signes avec les entreprises publiques et privées indiennes ou multinationales ainsi qu'avec des laboratoires du CSIR. Les initiatives se multiplient, comme l'accueil d'entreprises créées par d'anciens étudiants sur le parc technologiques de Kharagpur ou la mise en place de Fondations pour l'innovation et les transferts de technologie, à Delhi et Kharagpur. La plupart des IIT disposent désormais de parcs technologies ou se développe la coopération avec les partenaires extérieures.

Les quatre instituts créés avec le concours des pays étrangers ont conservé des programmes de coopération avec ces pays [Communauté des États Indépendants, États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne]. Celle -ci se développe également avec les chefs d'entreprise, issus des IIT, installés à l'étranger [États-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Canada...]. La coopération avec la France s'opère principalement dans le cadre du Centre Franco-Indien pour la promotion de la Recherche Avancée [CEFIPRA].

Parmi les autres établissements de renom, figurent les sept Indian Institutes of Mangement [IIM], dont le plus réputé se trouve à Ahmedabad [Gujarat], ainsi que le All India Institute of Medical Sciences [AIIMS] de Delhi.

• L'Institut Indien des Sciences [IISC] Bangalore

Créé il y a 100 ans en 1909 l'Institut Indien de la science [IISC] à Bangalore a fêté son centenaire en 2009 et partage avec les IIT le recrutement de l'élite étudiant, déjà titulaire d'un Bachelor of Sciences. Un concours commun [Graduate aptitude Test in Engineering –GATE] permet aux candidats les mieux classés d'opter pour l'un des IIT ou pour l'IISc afin de préparer un Master. La réputation de l'IISc, considérée comme supérieure à celle des IIT, tient au fait que son excellence se situe au niveau du second cycle, notamment dans les sciences dures, l'aérospatiale, l'électronique, la métallurgie et la science des matériaux.

L'IISc compte 1 862 étudiants et 500 enseignants et chercheurs, 7 départements de formation et 44 centres de recherche ou laboratoires. Parallèlement à la formation postgraduate, qui conduit aux Master en deux ou quatre ans ou aux doctorats [Ph.D] en cinq ou sept ans dans plus de 24 disciplines, l'IISC accueille chaque année quelque 1 500 scientifiques et ingénieurs pour des programmes de formation continue. La coopération avec la défense et l'industrie est fructueuse, qu'il s'agisse de contrats de recherches ou de transferts de technologie vers le secteur public ou privé.

<u>Les Instituts Indiens de Management (IIMs)</u>

Les Instituts Indiens de Management (IIMs) sont des écoles de commerce indiennes d'élite. Créées par le gouvernement indien selon le même concept que les IITs, elles ont pour but de rassembler les étudiants indiens les plus brillants du pays et de leur inculquer les meilleures techniques de management disponibles à travers le monde. Ces écoles forment l'élite indienne en matière de management, ainsi que les futurs leader des différents secteurs de l'économie indienne. Elles sont largement reconnues comme faisant partie des meilleurs écoles mondiales en matière d'enseignement, recherche et interaction avec l'industrie nationale et internationale.

Les IIMs développent de plus en plus leur partenariats avec les écoles de commerce du monde entier et sont connues à travers le monde pour l'importance et l'efficacité de leurs alumni. Leurs domaines de compétence sont très vastes puisqu'ils touchent tous les secteurs de l'industrie et du commerce, tels que le développement rural, l'énergie, l'éducation, l'immobilier...

Les IIMs sont des institutions autonomes appartenant à l'État et financées par le *Central Government of India.* Il en existe 7 à travers l'Inde : (dans l'ordre de leur création)

- -IIM Kolkota
- -IIM Ahmedabab
- -IIM Bengalore
- -IIM Lucknow
- -IIM Kozhikode

- -IIM Indore
- -IIM Shillong

Chacun de ces instituts a développé des partenariats d'échanges universitaires avec les écoles les plus renommées telles que Stern School of Business (New York), HEC (Paris), Columbia Business School (New York), London Business School, etc.

2.3 - L'enseignement à distance : une spécificité indienne

En dépit du nombre d'universités réparties sur l'ensemble du territoire indien, les structures existantes ne suffisent pas à satisfaire la demande d'enseignement supérieur. L'enseignement à distance, institutionnalisé en Inde depuis 1962, comble en partie cette lacune. En 1997, le réseau des « universités ouvertes » regroupait quelque 33 % des étudiants de troisième cycle.

Les universités dites « ouvertes » [open universités] sont des établissements à part entière disposant d'une structure administrative semblable à celle des universités classiques. Elles offrent des programmes de formation continue et d'enseignement à distance, ce dernier étant également assure par une soixantaine d'établissements d'enseignement supérieur. Le concept de l'université ouverte renvoie à une approche plus souple dans la sélection des étudiants, le choix des disciplines, les méthodes d'enseignement et la conduite des examens. Leur réseau n'a cessé de croître depuis des années 1980.

On compte 14 « Open Universities » en Inde, une centrale et les autres sont gérées par les États fédérés.

La liste des principales universités qui donnent accès a l'enseignement à distance : Indira Gandhi Open University (National)
Dr BR Ambedkar Open University
Karnataka state Open University
Madhya Pradesh Open University
Yashwant Rao Chavan Open University
Tamil Nadu Open University

IV - Coopération existante avec les établissements d'enseignement supérieur français

La dynamique actuelle de promotion de l'enseignement supérieur français engagé avec CampusFrance dans une logique de marché a permis une intensification des accords signés entre universités, Grandes Écoles françaises et leurs équivalents en Inde. En 2006 environ 50 délégations françaises se sont rendues en Inde pour y préparer et concrétiser des partenariats.

Les accords couvrent de nombreux champs :

- . le champ de la coopération scientifique
- . le champ des études scientifiques et technologiques
- . le champ des études littéraires et linguistiques
- . le champ sciences économiques, gestion
- . certaines disciplines des sciences humaines, sociales et du droit

4.1-Les échanges universitaires

De nombreux accords généraux pour l'échange d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, et la mise en commun d'activités de recherche et/ou d'enseignement, ont été signés depuis une dizaine d'années dont plus d'une trentaine depuis septembre 2004. Parmi les récents partenariats les plus importants, signalons celui signé fin janvier 2006 par la Conférence des présidents des Universités (CPU), la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et l'Association of Indian Universities (AIU), accord visant à favoriser les développements de partenariats entre établissements français et indiens, les échanges d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants, la mise en place de travaux sur la reconnaissance mutuelle des diplômes, dont ceux signés entre l'Université Joseph Fourier Grenoble et l'Université de Delhi, l'École Polytechnique et l'Université de Delhi, Université Paris 11 et l'Université de Delhi, l'École Centrale de Nantes et l'Université de Delhi dans les domaines de sciences nucléaires, chimie, nanosciences... ainsi que celui signé entre l'ESSEC et l'Indian Institute of Management d'Ahmedabad pour mettre en place un double diplôme qui est le premier signé entre un établissement français et indien pour un double diplôme.

Nous recensons plus de 226 « Memorandum of Understanding » [MoU] d'échange pour la mobilité étudiante et enseignant entre l'inde et la France sur le principe de la réciprocité.

Le partenariat entre l'ESCP-Europe et le MDI à Gurgaon est un des plus actif exemple de ces MoU. Plus de vingt MoU ont étés signés pendant la visite de président de la république en 2007.

Le service de coopération universitaire de l'Ambassade de France a mené un travail de recensement et de mise à jour des données clés concernant ces partenariats. Ces informations seront disponibles en ligne en 2010.

4.2 -Vers de nouvelles formes d'action

Au-delà des échanges et des accords traditionnels, il faut s'interroger sur l'opportunité d'explorer d'autres formes d'échanges comme celles prometteuses d'un système d'enseignement intégrant les nouvelles technologies de l'information, le multimédia éducatif et des pratiques pédagogiques innovantes.

La mise en place d'une cyber-université franco-indienne a commencé avec des cours via satellite sur les mathématiques dans le cadre d'une coopération entre l'IISc de Bangalore et l'Université de Toulouse. Une autre brique portant sur des cours en Aéronautique est en préparation.

Aux bourses offertes par le Gouvernement français, se sont ajoutées en 2006 des bourses de Région (IDF) et d'Entreprise Thales-MAEE et plusieurs centaines d'étudiants indiens ont déjà été sélectionnés dans le cadre de masters Erasmus Mundus.

En 2008 se sont ajoutées les bourses Orange MAE, DCNS -MAEE, Alten-MAE pour les études d'ingénieur, bourse de la fondation Krishnakriti -Ambassade de France en Inde pour les beaux arts

En 2009 seront ajoutées les bourses Air-Liquide-MAEE pour les études d'ingénierie, et la fondation Neemrana-Ambassade de France en Inde pour la musique.

La création d'un réseau des anciens, le Indo French Alumni Association [!FAN], en 2007 a apporté un soutien réel dans la diffusion des informations sur l'offre d'enseignement supérieure française parmi un public des nouveaux étudiants ainsi que dans les entreprises indiennes et françaises implantées en inde.

La mise en place début 2007 d'un Centre pour les Études en France (CEF) devrait accompagner les étudiants dans leurs démarches administratives tout en sélectionnant les candidats émérites.

Un partenariat évoquant la participation de plusieurs écoles d'ingénieurs et universités françaises est en cours de négociation sur la création d'un nouveau IIT à Rajasthan avec l'aide de la France en terme de conception de la pédagogie, formation des enseignants et création des laboratoires par un appui apporté par des entreprises françaises implantées en Inde.

V- Contacts utiles

M. Olivier DUCHATELLE Attaché de Coopération Universitaire et Scientifique Courriel : Olivier.duchatelle(a)diplomatie.gouv.fr

Mme Archana CHAUDHARY Coordinatrice CampusFrance

Courriel: coordinator(a)india-campusfrance.org

Ministry of Human Ressource Development of India

Site: www.education.nic.in

Association of Indian Universities

Site: www.aiuweb.org

Mise à jour : 14 décembre 2009